REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés

TOOLKIT D'INFORMATION

Photo par vincent Tremeau

WACA Programme de gestion du littoral ouest-africain Sénégal

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

1. LE PROGRAMME RÉGIONAL WACA

Développé en partenariat avec les populations d'Afrique de l'Ouest qui vivent sur la côte et en dépendent pour leurs moyens de subsistance, leur nutrition, leur sécurité alimentaire et leur prospérité, le programme WACA appuie les efforts déployés par les pays pour améliorer la gestion de leurs ressources côtières communes et réduire les risques naturels et anthropiques auxquels sont exposées les communautés côtières. Un financement de US $222 millions a été octroyé pour la résilience côtière dans les six pays suivants : Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, São Tomé et Principe, et Togo. WACA stimule le transfert de connaissances, encourage le dialogue politique entre les pays et mobilise des financements publics et privés pour lutter contre l'érosion côtière, les inondations, la pollution et l'adaptation au changement climatique. Le programme WACA se compose de projets nationaux, d'activités de soutien et d'intégration régionale, et d'une plate-forme WACA comme mécanisme permettant d'élargir les connaissances, le dialogue et le financement

2. WACA AU SÉNÉGAL

Le littoral sénégalais s'étend sur plus de 700 km, concentre 58% de la population et traverse 6 régions administratives (Saint Louis, Louga, Thiès, Dakar, Fatick, et Ziguinchor) où les activités économiques contribuent à hauteur de 68% du produit intérieur brut du pays. Cette zone abrite 90 % des industries et l'essentiel de l'activité touristique, principalement balnéaire. L'activité de pêche côtière y est très développée. Malgré ces potentialités importantes, cette zone est confrontée à de nombreux défis dont l'érosion côtière, reconnue comme étant l'un des quatre risques naturels majeurs dans le Programme d'Action National d'Adaptation, avec un taux moyen de recul annuel qui se situe entre 0,5 et 2 m. Au regard des défis auxquels le Sénégal est confronté pour améliorer la gestion des risques naturels et anthropiques partagés, y compris le changement climatique affectant les communautés côtières du Sénégal, l'objectif de développement du projet WACA est de renforcer la résilience des communautés et des zones ciblées sur le littoral.

Le projet financera :

- L'élaboration et l'opérationnalisation du Plan National GIZC ainsi que le processus de diffusion et de sensibilisation des parties prenantes nationales et locales à cet instrument ;
- L'étude de faisabilité de l'Organe National de Gestion Intégrée du Littoral (ONGIL)
- La contribution du Sénégal pour la mise en place et l'opérationnalisation du comité mixte Sénégalo-Mauritanien. Dans la zone transfrontalière avec la Mauritanie pour la régénération des écosystèmes et la relance de l'écotourisme côtier
- Le renforcement du système d'alerte précoce pour prévenir les phénomènes météo marins dangereux ;
- L'opérationnalisation du Système d 'Information Géographique (SIG) pour le suivi du littoral ;
- Les travaux de protection de l'île de Gorée et de stabilisation des corniches de Dakar.
- L'analyse des options d'adaptation dans l'estuaire de la Casamance : Les études devront intégrer des études bathymétriques, courantologiques et sédimentologiques ainsi qu'une étude de faisabilité d'un plan de recasement qui devrait être une alternative à la protection côtière.
- Une provision de neuf millions de dollars pour la protection durable de la langue de Barbarie contre l'érosion côtière ; en rapport avec les études en cours (PROGEP, SERRP).
- Le projet WACA contribuera en rapport avec le SERRP à (i) l'élaboration d'un Plan d'engagement citoyen pour aider les décideurs politiques à s'engager avec les communautés locales pour développer un plan de développement inclusif et résilient au changement climatique, permettant à la population affectée de se réinstaller dans un autre site approprié ; et (ii) la mise en

œuvre de micro-projets pour aider à améliorer les moyens de subsistance d'environ 500 familles les plus vulnérables à Saint –Louis ;

QUELQUES PROJETS DANS LE PAYS EN SYNERGIE :

Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA), Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP), Projet De Relèvement D'urgence Et De Résilience À Saint-Louis (SERRP), Programme Régional d'Erosion Côtière (PRLEC)

3. FINANCEMENT

Coût total : 36 millions de dollars US :
Banque mondiale : 30 millions
Fonds nordique : 4,7 millions
État du Sénégal : 1,3 millions de contrepartie.
En plus de ce financement, le projet prépare des demandes de financements additionnels à soumettre au Fonds Vert Climat (FVC) et au Fonds de l'Environnement Mondial (FEM).

4. COMPOSANTES DU PROJET

Au niveau du Sénégal, le projet est concerné par les composantes 2, 3 et 4.

Composante 2 : renforcement des politiques et institutions nationales

L'objectif de cette composante est de renforcer la politique et les institutions nationales ; et les outils nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie nationale GIZC, la mise en place de l'Observatoire national du littoral, le renforcement du système d'alerte précoce, l'opérationnalisation du Système d 'Information Géographique (SIG) pour le suivi du littoral.

Composante 3 : Investissements physiques et sociaux

Cette composante vise à Renforcer les investissements physiques et sociaux nationaux à travers (i) des infrastructures vertes ; infrastructures grises ; réduction de la pollution et gestion des déchets, et (ii) le développement social et communautaire, initiatives de relogement planifié. Cette composante financera les investissements côtiers visant (i) à protéger les zones vulnérables contre l'érosion côtière ; et (ii) développer un plan d'engagement citoyen.

Composante 4 : Coordination nationale

La mise en œuvre du Projet WACA Sénégal sera assurée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) à travers la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) qui sera assistée par un Comité national de pilotage (composé des ministères compétents sur le littoral, les collectivités locales et la société civile) comme instance d'orientation et de validation du Projet et un comité technique (composé de départements techniques) pour un appui technique à l'Unité de Gestion du projet.

5. CARTOGRAPHIE DES ZONES D'INTERVENTION ET BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

- L'Ile de Gorée (patrimoine culturel et patrimoine mondiale de l'UNESCO) est aujourd'hui fortement affectée par l'érosion côtière;
- Les corniches Est et Ouest de Dakar (abritent la plupart des activités commerciales, administratives et sanitaires de Dakar ; beaucoup d'hôtels Haut standing ; le Palais présidentiel et beaucoup d'ambassades) affectées par l'érosion côtière et les ravinements occasionnés par le ruissellement des eaux pluviales;
- Les quartiers de la Langue de Barbarie à Saint Louis exposée à l'érosion côtière: plus de 200 familles sont menacées par cette problématique;
- Le Parc National de la Langue de Barbarie (une réserve ornithologique de 2 000 hectares) exposé à une dégradation ;
- Le secteur frontalier entre le Sénégal et la Mauritanie exposé au phénomène de l'érosion côtière.

Les bénéficiaires directs du projet sont : (i) les communautés de pêcheurs touchées par l'extension du système d'alerte précoce ; (ii) l'Ile de Gorée ; (iii) la Langue de Barbarie ; (iv) les îles de la rive droite de l'estuaire de la Casamance ; et (v) les usagers des routes protégées par le projet notamment la population dakaroise qui utilise les corniches. Les bénéficiaires indirects concernent toute la population de la région de Dakar et de la ville de Saint-Louis.

6. INDICATEURS DE RÉSULTATS

Objectif visé	Nombre
Nombre de ménages des zones côtières ciblées moins exposés à l'érosion grâce aux interventions du projet	1500
Proportion des bénéficiaires satisfaits des interventions du projet	75%
Segment de trait de côte protégé contre l'érosion côtière	1,8 km
L'écosystème naturel conservé et /ou restauré	1
Nombre de ménages des zones côtières ciblées moins exposés aux inondations grâce aux interventions du projet	900
Nombre de ménages dont les moyens de subsistance sont améliorés	500

CONTACTS

Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD)
Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC)
Parc forestier de Hann, Routes des Maristes Locaux annexes : 106, rue Carnot
BP 4055 – Tel (00221) 33 826 01 17 ou (00221) 33 859 14 58

DEEC
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ETABLISSEMENTS CLASSES